

EMPRUNTEUR

FORMALITÉS MÉDICALES

UNE DÉMARCHE SIMPLIFIÉE

Des formalités médicales sont nécessaires pour étudier dans les meilleures conditions votre demande d'adhésion à votre (vos) contrat(s) d'assurance de prêt(s). Celles-ci dépendent de votre âge (année en cours moins année de naissance) et des capitaux que vous souhaitez garantir selon la grille ci-dessous. Ces niveaux de formalités médicales s'appliquent sur le montant total de capitaux décès cumulés assurés, sur la tête d'une même personne.

COMMENT ACCOMPLIR VOS FORMALITÉS MÉDICALES ?

• Généralités

Vous êtes invité à transmettre les formalités médicales sous enveloppe confidentielle à l'attention du Médecin Consultant de Sphéria Vie à l'adresse suivante : Sphéria Vie - A l'attention du Médecin Consultant 23 boulevard Jean Jaurès - CS 51423 - 45004 ORLEANS CEDEX 1

• Formalités

Pour faciliter vos démarches de formalités médicales et vous éviter toute avance de fonds, nous vous invitons à effectuer l'ensemble des examens dans un centre agréé par Sphéria Vie.

Nous avons sélectionné trois partenaires. Vous voudrez bien prendre rendez-vous par téléphone avec l'un d'entre eux :

- CBSA (Centre de Bilans de Santé et d'Assurances) ☎ **N°Cristal 09 69 323 443** (coût appel local)
- CIVEM (Centre International de Visites et Expertises Médicales) ☎ **N°Azur 0 810 12 12 12** (coût appel local)
- ARM (Analyse Risque Médical) ☎ **N°Azur 0 810 72 50 00** (coût appel local) SPH.SPHERIA VIE

Le jour de votre rendez vous, merci de vous présenter à jeun et de vous munir des documents suivants :

- la présente lettre
- le rapport médical confidentiel qui vous a été remis par votre conseiller
- une pièce d'identité

Si vous effectuez vos examens médicaux dans l'un des trois centres sélectionnés par Sphéria Vie, nous prenons en charge l'intégralité des frais médicaux occasionnés par les éventuels examens à conduire.

Toutefois, si vous ne souhaitez pas utiliser l'un des trois réseaux précités, mais préférez faire appel à des praticiens et laboratoires de votre choix, nous vous rappelons que la prise en charge des honoraires est limitée pour les examens cliniques et cardiovasculaires à 5C par acte et pour les examens de laboratoire aux frais réels.

Capitaux décès*	de 18 à 45 ans	de 46 à 55 ans	de 56 à 69 ans	de 70 à 79 ans
jusqu'à 75 000 €	QSS	QSS	QS	QS + RM + BIO + ECBU
de 75 001 à 150 000 €				QS + RM + BIO + ECBU + ECG
de 150 001 à 300 000 €		QS	QS + RM + BIO	QS + RM + BIO + ECG + ECHO CARDIAQUE + ECBU + TN
de 300 001 à 400 000 €	QS + RM + BIO + TN	QS + RM + BIO + TN		
de 400 001 à 500 000 €		QS + RM + BIO + ECG + TN		
de 500 001 à 1 250 000 €	QS + RM + BIO + ECBU + TN	QS + RM + BIO + ECG + ECBU + TN		
Au delà de 1 250 000 €	Les formalités médicales et le questionnaire financier sont à demander au Service Médical de Sphéria Vie, à accompagner de justificatifs selon le cas échéant. L'étude tarifaire sera traitée au cas par cas.			

Si vous choisissez les garanties optionnelles DOS et/ou PSY, complétez et signez la dernière partie des formalités médicales « Garanties optionnelles ».

* Ces montants s'entendent hors prêt relais en cas de souscriptions multiples auprès de Sphéria Vie.

Lexique :

QSS : Questionnaire de Santé Simplifié

QS : Questionnaire de Santé

RM : Rapport médical à compléter par un médecin examinateur après examen clinique de l'assuré et avec examen d'urines sur bandelette

ECG : Compte rendu d'un examen cardio-vasculaire avec tracé d'ECG (de repos) établi par un cardiologue

ECBU : Examen cytotobactériologique des urines

TN : Test de Nicotine pour les non-fumeurs

BIO : Analyses biologiques (hémogramme, glycémie, cholestérol total, cholestérol HDL + LDL, triglycérides, transaminases, gamma GT, test VIH, antigène HBS, sérologie de l'hépatite C, vitesse de sédimentation globulaire, uricémie, créatinine) + dosage PSA (pour les hommes de 56 ans et plus)

ECHO : Echocardiographie + compte rendu

CARDIAQUE